



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 8 novembre 2018

## 247 millions d'euros en faveur de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire pour l'année 2018

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) s'est réuni à Nantes le 8 novembre sous la présidence de Jean-Christophe BOURSIN, secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) de la région Pays de la Loire, en présence des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers, et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour offrir des offres adaptées de logements et d'hébergement et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

**En 2018, 247 millions d'euros seront consacrés à l'habitat et à l'hébergement sur 3 priorités :**

- développer l'offre de logements locatifs sociaux pour un objectif de 7 100 nouveaux logements sociaux,
- améliorer l'habitat privé pour un objectif d'amélioration de 7 000 logements privés,
- accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement avec une attention particulière pour le relogement des personnes hébergées dans des structures d'urgence et des personnes réfugiées.

Ces budgets s'inscrivent dans un contexte de réformes nationales importantes avec la mise en œuvre de la loi « Evolution du logement et aménagement numérique » (ELAN), votée le 16 octobre 2018, le plan quinquennal du « logement d'abord » qui fait l'objet dès 2018 d'une mise en œuvre accélérée par Nantes métropole et le département de la Sarthe, et enfin la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée le 13 septembre dernier par le Président de la République.

## **Développer l'offre de logements sociaux (7 français sur 10 sont éligibles au logement social)**

En 2018, 13,5 millions d'euros d'aides directes (aides à la pierre) permettront de financer 7 111 nouveaux logements sociaux. Ce qui représente 26 % des logements mis en chantier.

De plus, l'État contribue au logement social en Pays de la Loire avec 131 millions d'euros d'aides indirectes (réductions et exonérations de taxes).

Ces nouveaux logements sociaux seront construits en priorité là où les besoins les plus forts existent (dans la métropole nantaise et les autres grandes agglomérations, ainsi que sur la zone littorale) sans oublier les territoires ruraux où des besoins plus ponctuels existent aussi.

Le haut niveau de production en 2018, le plus élevé depuis 2010, souligne la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs (État, collectivités locales, bailleurs sociaux, promoteurs, etc.) pour répondre aux besoins en logements des ligériens.

## **Améliorer l'habitat privé**

Les crédits dédiés à l'amélioration du parc privé sont en nette hausse depuis plusieurs années, cela traduit la volonté de l'État d'améliorer le cadre de vie et d'accélérer la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique.

En 2018, 47,7 millions d'euros sont mobilisés avec, notamment, un objectif ambitieux de rénover et isoler plus de 5 200 logements au titre du programme Habiter Mieux.

Le succès de cette politique dans la région permet d'aider beaucoup de ménages à revenus modestes à rénover leurs logements. Les particuliers intéressés sont invités à consulter le site internet de l'ANAH ou à appeler le numéro vert 0 820 15 15 15.

## **Accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement**

En 2018, l'État consacrera 55,5 millions d'euros dans la région pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, enveloppe en augmentation de 2,7 %. Une attention particulière est portée en 2018 sur le relogement des publics réfugiés.

Cet effort important a déjà permis de mobiliser 5 000 places d'hébergement et de logement adapté et de créer 363 places supplémentaires en 2018.

Plus de 600 places complémentaires seront mobilisables durant la période hivernale pour répondre aux situations de détresse.

### **Préfecture des Pays de la Loire**

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

### **Service de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

[www.pays-de-la-loire.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.gouv.fr)



@prefet44



**Préfète des Pays de la Loire,  
préfète de la Loire-Atlantique**